

**Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :**

16 octobre 2025

École Mère-Marie-Rose, salle du personnel, à 18h15

Résolutions	Procès-verbal
	<p><b>Étaient présents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maxime Martineau</li> <li>➤ Marie-Yolaine Glaud</li> <li>➤ Mireille Kra</li> <li>➤ Maude Roberge</li> <li>➤ Elise Tremblay</li> <li>➤ Karine Trottier</li> <li>➤ Sandra Vincent</li> <li>➤ Mélanie Fortier</li> <li>➤ Martine Lizotte</li> <li>➤ Stéphanie Desmarais</li> </ul> <p><b>Étaient absents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Francis Blain</li> <li>➤ Rose Martine St-Cyr</li> </ul> <p><b>Participai(en)t également :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤</li> </ul> <p><b>Public présent : Aucun membre du public</b></p>
	<p><b>Ordre du jour figurant dans l'invitation originale :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Ouverture de la séance</b> <ol style="list-style-type: none"> <li><b>1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance</b></li> <li><b>1.2. Nomination d'un(e) secrétaire</b></li> <li><b>1.3. Revue et adoption de l'ordre du jour</b></li> <li><b>1.4. Revue et adoption du procès-verbal du 17 septembre 2024</b></li> </ol> </li> <li><b>2. Parole au public</b></li> <li><b>3. Adoption-approbation</b></li> </ol>



Résolutions	Procès-verbal
	<p><b>3.1 Normes et modalités 2025-2026</b></p> <p><b>3.2. Sortie juin 2026 classes de 4<sup>ième</sup></b></p> <p><b>3.3. Dépenses au FDS pour activités école</b></p> <p><b>3.3.1. Halloween</b></p> <p><b>3.3.2. Soutien aux comportements positifs</b></p> <p><b>4. Parole aux enseignants</b></p> <p><b>5. Parole à la technicienne au service de garde</b></p> <p><b>6. Parole à la direction</b></p> <p><b>6.1 Climat scolaire</b></p> <p><b>6.2 Valeurs MMR</b></p> <p><b>6.3 Bons coups de notre école</b></p> <p><b>6.4 Révision du plan de lutte et VACS</b></p> <p><b>6.5 Planification, COSP, Éducation à la sexualité et CSP</b></p> <p><b>7. Levée de l'assemblée</b></p>
	<p><b>1. Ouverture de la séance</b></p>
25-26-16	<p><b>1.1. Constat du quorum, ouverture de l'assemblée</b></p> <p>Constatation du quorum : Minimum cinq membres dont trois parents.</p> <p><b>1.2. Nomination d'un(e) secrétaire</b></p> <p>Karine Trottier</p>
25-26-17	<p><b>1.3. Revue et adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Ordre du jour proposé par Mélany. Adopté à l'unanimité.</p>
25-26-18	<p><b>1.4. Revue et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre du 16 juin 2025</b></p> <p>Adoption du procès-verbal proposé par Élyse Tremblay. Adopté à l'unanimité.</p>



Résolutions	Procès-verbal
	<p><b>2. Parole au public</b></p>
25-26-19	<p><b>3. Adoption – approbation</b></p> <p><b>3.1. Normes et modalités 2025-2026 (approbation)</b></p> <p>Les normes et modalités ont été envoyées aux membres. Les enseignantes doivent se concerter avant de soumettre leur proposition finale. Elles apposent ensuite leur signature. Les choix sont basés sur des valeurs scolaires et nuancés en fonctions des activités proposées.</p> <p>M. Maxime Martineau propose</p> <p><b>3.2. Sortie juin classes 4<sup>ième</sup> année</b></p> <p>Sortie à la colonie des grèves le 29 mai (toute la journée) en autobus</p> <p>Mme Marie-Yolaine propose.</p> <p>*Litige entre le parc régional et la colonie. Litige entre 3 des partenaires. Pour le moment, l'accès au terrain est fermé aux citoyens. À suivre.</p> <p>9 octobre : Cross country</p> <p>20 octobre : 4 ans et 2<sup>e</sup> année - animation du zoo de Granby</p> <p>27 octobre : 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> - Neurones atomiques</p> <p>28 octobre : 4<sup>e</sup> année - Neurones atomiques</p> <p>3 novembre : 5<sup>e</sup> année - Neurones atomiques</p> <p>13 novembre : 6<sup>e</sup> année Neurones atomiques et 3<sup>e</sup> année - fou de nature</p> <p>27 novembre : 3<sup>e</sup> année - atelier 5 épices</p> <p>9 décembre : 4 ans - tortue berlue ET 6<sup>e</sup> Neurones atomiques</p>



Résolutions	Procès-verbal
25-26-31	<p>20 janvier : 4<sup>e</sup> année neurones</p> <p>2 février : 5<sup>e</sup> et 6 neurones atomique</p> <p>19 février : 1<sup>re</sup> Neurones</p> <p>20 février : 4 ans tortue berlue</p> <p>24 février : 5<sup>e</sup> neurones atomiques</p> <p>9 mars : 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> théâtre Azimut</p> <p>10 mars : 4<sup>e</sup> Neurones atomiques</p> <p>11 mars : 5 ans et 1<sup>re</sup> Tortue Berlue</p> <p>13 avril : 5<sup>e</sup> Neurones</p> <p>20 avril : 6<sup>e</sup> Neurone</p> <p>21 avril : 4<sup>e</sup> Neurones</p> <p>23 avril : 1<sup>re</sup> Neurones</p> <p>29 avril : 3<sup>e</sup> Animation littéraire</p> <p>4 juin : 2<sup>e</sup> Neurones atomiques</p> <p>- Le secteur Varennes, Verchères et Contrecoeur avait accès à un budget centralisé. C'est ce qui explique toutes ces activités. Date limite pour proposer les activités : 17 octobre.</p> <p>Mme Maude Roberge approuve.</p>
25-26-32	<p><b>3.3. Dépenses au FDS pour activités école</b></p> <p><b>3.3.1. Halloween</b></p> <p>Demande d'approbation pour financer nos activités d'halloween (décorations de citrouilles) jusqu'à un maximum de 200 \$ de dépense.</p> <p>Proposé par Mireille Kra et adopté à l'unanimité</p>

Résolutions	Procès-verbal
25-26-33	<p><b>3.3.2. Soutien aux comportements positifs</b></p> <p>En lien avec les coupons Bravo! nous déterminons certains comportements et à partir de ceux-ci, les membres du personnel remettent des coupons de façon aléatoire. Des tirages sont réalisés à chaque trois semaines (environ).</p> <p>Pour permettre l'achat de petits cadeaux et de douceurs, nous demandons jusqu'à un maximum de 400 \$ de dépense.</p> <p>Proposé par Mme Marie-Yolaine adopté à l'unanimité</p>
	<p><b>4. Parole aux enseignants</b></p> <p>Cross Country des 6<sup>e</sup> année, superbe avant-midi. École Mère-Marie-Rose remporte un prix (encouragements).</p> <p>Sandra parle du nouveau photocopieur central (moins dispendieux, économie d'argent pour le papier couleur, meilleure gestion du papier).</p>
	<p><b>5. Parole à la technicienne au service de garde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Journée pédagogique du 29 OCTOBRE 2025 : 103 inscriptions, DATE LIMITÉ POUR RÉPONDRE AU SONDAGE MERCREDI 22 OCTOBRE 15H30</li> <li>• Le poste d'éducatrice classe principale a été comblé. Mme Marilyne Chartrand va débuter lundi le 20 octobre 2025 tout en conservant son groupe de préscolaire 5 ans.</li> <li>• Mme Hajar Azziz s'est jointe à notre équipe avec un poste en préscolaire 5 ans.</li> <li>• Un deuxième avis de la facturation de septembre 2025 sera déposé demain sur Mozaïk. Plusieurs n'ont pas acquitté leur facture précédente. Ce sera le dernier avis avant d'effectuer une lettre plus personnalisée pour les retardataires.</li> </ul>
	<p><b>6. Parole à la direction</b></p> <p><b>6.1. Climat scolaire</b></p> <p>Le climat scolaire est une préoccupation à notre école. À l'école, nous travaillons les compétences académiques et tout ce qui concerne le climat scolaire. Toutefois, Nous avons entamé une réflexion importante. Nous parlons beaucoup de comportements de violence,</p>

Résolutions	Procès-verbal
	<p>mais nous oublions qu'à la base, il y a de l'enseignement à faire au niveau des règles de vie/civilité. Nous avons un groupe particulièrement difficile depuis le début de l'année (préscolaire 5 ans). Nous avons rapidement réagi et obtenu de l'aide des ressources éducatives du CSS. Les parents sont avisés de la situation. Ils sont minimalement 4-5 adultes dans la classe. Intervention très intensive. Nous commençons à voir déjà des bénéfices et la plupart répondent bien.</p> <p>Mission octobre avec les enseignants d'éducation physique : Modélisation par les enseignants d'éducation physique pour les rangs. Pratique pendant 1 semaine pendant leur période. Maintenant, les enseignantes sortent chercher leurs élèves qui doivent prendre leur rang par groupe à l'extérieur. Il y aura une récompense prévue pour l'ensemble des élèves qui fonctionnent bien. Une fois réussi, nous choisirons une autre mission.</p> <p><b>6.2. Valeurs MMR</b></p> <p>Projet éducatif bâti par un travail de collaboration entre enseignants (valeurs de MMR : Engagement, rigueur et communication).</p> <p>Il est nommé que nous sommes une école avec beaucoup d'entraide et de flexibilité. Nous ne devons pas perdre de vu que nos règles doivent être maintenues et respectées avec rigueur. Il est important de les promouvoir.</p> <p><b>6.3. Bons coups de notre école</b></p> <p>Bannière remportée pour le meilleur esprit d'équipe au Cross Country en 6<sup>e</sup> année</p> <p><b>6.4. Révision du Plan de lutte et VACS</b></p> <p>Il fait partie de nos obligations. Nous avons une ressource au CSS qui a une formation en sexologie et en intervention. Il y a eu beaucoup de travail de fait afin que nous puissions départager tout cela (qu'est-ce qu'une violence à caractère sexuelle dans une école?). Dans une école primaire ça se vit à une autre échelle (intimité, câlins non sollicités à d'autres enfants, bisous, baisser les pantalons, ...). Nous allons travailler avec nos 3 techniciennes en éducation spécialisée dans ce sens. On ne veut pas dramatiser ni banaliser les événements.</p> <p><b>6.5. Informations diverses</b></p> <p>Nouveauté cette année : compétence socio personnel (apprendre à ressentir les émotions chez soi-même et chez les autres, ...). Des feuillets doivent être transmis aux parents pour les trois</p>



## École Mère-Marie-Rose

351 rue Chabot

Contrecoeur J0L1C0

Téléphone : (450) 645-2342

meremarierose@cssp.gouv.qc.ca

Résolutions	Procès-verbal
	thématiques. Nous devrons approuver avant la prochaine date de rencontre.
7.	Levée de l'assemblée À 19h09.
	Mme Stéphanie Desmarais Directrice

Mme Élise Tremblay  
Présidente